



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1438

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Actions partenariales 2016-2017 - Convention de partenariat avec la Ville de Villeurbanne pour l'organisation de la Nuit des étudiants du monde - Attribution d'une subvention au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) pour l'organisation du forum des initiatives étudiantes

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Surla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Morge.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1438**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Actions partenariales 2016-2017 - Convention de partenariat avec la Ville de Villeurbanne pour l'organisation de la Nuit des étudiants du monde - Attribution d'une subvention au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) pour l'organisation du forum des initiatives étudiantes**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 140 000 étudiants (dont 10 % d'étudiants internationaux), 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, Lyon arrive en tête du classement des "villes où il fait bon étudier", établi par le magazine l'Étudiant. Elle domine le classement grâce à plusieurs dispositifs, mis en place à l'initiative de la Ville de Lyon :

- la création d'un lieu dédié à l'accueil en résidence d'associations étudiantes et à la valorisation des initiatives et projets portés par les associations étudiantes : la Maison des étudiants,
- l'organisation d'une soirée d'accueil pour les étudiants internationaux : la Nuit des étudiants du monde,
- la mise en place d'un chèque culture pour les étudiants : le "Pass culture",
- un site internet d'informations dédié aux étudiants : lyoncampus.fr,
- l'organisation d'un dispositif d'accueil pour les étudiants lors de la rentrée (espace multiservices étudiants, aujourd'hui piloté par l'Université de Lyon sous le nom "student welcome desk", dont la Métropole est partenaire).

Par délibération n° 2015-0656 du Conseil du 21 septembre 2015, la Métropole et la Ville de Lyon ont décidé de réunir leurs moyens et efforts, à travers la création d'un service commun sur l'université et la vie étudiante, pour renforcer l'impact de leurs politiques respectives et conduire, *in fine*, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

A travers ce service, l'un des objectifs est notamment de développer le cadre de vie étudiant et d'offrir des conditions d'épanouissement aux étudiants et chercheurs pour fidéliser et ancrer cette population afin qu'elle contribue pleinement au développement et au rayonnement du territoire métropolitain.

Dans le cadre de la création du service commun à compter du 1er janvier 2016, il revient désormais à la Métropole de poursuivre et développer, au titre des 2 collectivités, l'action jusqu'alors conduite par la Ville de Lyon dans ce domaine.

Pour rappel, la Ville de Lyon continue à participer et soutenir ce dispositif par sa participation financière annuelle au service commun.

La présente délibération propose 2 actions partenariales que la Métropole se propose de soutenir, en cohérence avec ses propres objectifs prioritaires : l'attractivité et le rayonnement international de la Métropole, d'une part, et l'intégration et l'insertion économique, sociale et culturelle des étudiants dans la cité, d'autre part.

## **I - Organisation de la 14° Nuit des étudiants du monde**

Depuis maintenant plus de 10 ans, la Ville de Lyon a créé et développé avec ses partenaires des dispositifs d'accueil dédiés aux étudiants internationaux comme le "students welcome desk" et "la Nuit des étudiants du monde".

A travers ces actions, il s'agit de mieux intégrer les étudiants internationaux dans la cité, de valoriser leur présence, ainsi que les initiatives et activités qu'ils développent. En effet, ces étudiants représentent un vivier sans cesse renouvelé, un vecteur de notoriété sur lequel il convient de s'appuyer pour renforcer l'attractivité du territoire et ancrer Lyon parmi les métropoles étudiantes au niveau européen.

La Nuit des étudiants du monde, organisée par la Métropole, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne, est un événement à vocation de rayonnement international sous le signe des échanges interculturels et de l'hospitalité qui constitue un temps fort de la rentrée.

C'est également un événement festif et convivial qui présente l'originalité de proposer à la fois un village associatif étudiant – permettant de valoriser l'activité de nombreuses associations étudiantes – une plateforme interculturelle de jeux du monde entier, une programmation musicale avec un concert suivi d'une soirée dansante. L'objectif est de faciliter l'intégration culturelle et sociale des étudiants dans la cité.

Le budget prévisionnel alloué à cette opération, à la charge du service commun de la Métropole, s'élève à 54 000 € TTC, dont la prise en charge de la location de la salle du Transbordeur.

Pour la 5° année consécutive, la Ville de Villeurbanne s'associe à l'organisation de cette manifestation à travers plusieurs actions : l'organisation d'un tremplin musical, l'accueil lors de la manifestation, la remise de cadeaux de bienvenue distribués aux étudiants.

En parallèle de cette 14° Nuit des étudiants du monde, une vingtaine de villes universitaires partenaires de l'Association des villes universitaires de France (AVUF) organiseront cette semaine-là, dans toute la France, des événements d'accueil destinés aux étudiants internationaux, sous l'égide du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il est donc proposé d'approuver la convention de partenariat à passer avec la Ville de Villeurbanne, définissant les modalités respectives d'organisation de la 14° Nuit des étudiants du monde.

## **II - Le forum des initiatives étudiantes - Année universitaire 2016-2017**

La Métropole souhaite valoriser et promouvoir les initiatives étudiantes en reconduisant l'organisation du forum des initiatives étudiantes, en partenariat avec le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon (CROUS). A travers cet événement, il s'agit d'inciter les étudiants à devenir des acteurs à part entière de la société, de leur offrir la possibilité de réaliser leurs projets à l'échelle de la cité, dans tous les champs du développement urbain et économique.

Des dispositifs d'information ponctuels existent au sein des établissements d'enseignement supérieur comme les journées de rentrée qui offrent aux étudiants, au moment de la rentrée, la possibilité de découvrir la vie étudiante de leur établissement. A une échelle plus large, le forum des initiatives étudiantes permet à tous les étudiants de toutes les filières et établissements de la Métropole, de découvrir l'essentiel de ce qu'il est possible de faire en dehors de ses études.

Créée à l'initiative de la Ville de Lyon et du CROUS en 2014, il revient désormais à la Métropole de Lyon et au CROUS de co-organiser cette manifestation, dans le cadre du service commun.

Cette année, la Métropole et le CROUS ont souhaité donner une envergure plus large au dispositif, en l'intégrant dans une offre métropolitaine d'activités et d'animations, traditionnellement organisées par le CROUS dans ses résidences et ses lieux de restauration, en ville et sur les campus, au cours des mois de rentrée.

Ainsi, de fin septembre à début novembre 2016, un programme d'activités et d'animations se déroulera sur de nombreux lieux de vie étudiante, complété par une offre d'informations et de ressources documentaires mise à disposition des étudiants à la Maison des étudiants. Concerts, initiations aux pratiques sportives et culturelles, mais aussi débats, projections, conférences, le forum des initiatives étudiantes s'achèvera à la Maison des étudiants avec l'organisation de plusieurs soirées thématiques animées par les associations étudiantes.

Pour cette nouvelle édition, le forum des initiatives étudiantes trouvera une résonance dans le cadre de l'opération "Tous unis, tous solidaires", organisée en octobre 2016 : elle permet aux habitants de la Métropole de découvrir et tester l'expérience bénévole dans tous les domaines (culturel, sportif, action sociale, etc.), encadrés par des bénévoles déjà engagés.

Afin de permettre la réalisation de l'ensemble des actions développées dans le cadre du forum des initiatives étudiantes, il est proposé que la Métropole apporte un soutien financier au CROUS à hauteur de 11 500 € pour contribuer au financement des différentes animations (musicales, artistiques) et aux actions de communication.

Aux côtés du chargé de projet, 12 personnes en service civique, recrutées par le CROUS, viendront compléter le dispositif d'animation et seront également chargées de la diffusion des informations dans les différents lieux de vie étudiante ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne pour la réalisation de la Nuit des étudiants du monde 2016.

**2° - Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 500 € au profit du Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon (CROUS) pour l'organisation du forum des initiatives étudiantes,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le CROUS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**4° - Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention.

**5° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 - fonction 23 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**